

Accord international sur le cacao

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que M. Saul F. Rae, ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, a signé, au nom du Canada, l'Accord international sur le cacao.

L'accord, qui a été signé à New York le 12 janvier, est issu d'une Conférence internationale sur le cacao à laquelle 55 nations ont participé. Ouvert à l'accession jusqu'à la fin d'avril, l'accord entrera en vigueur à ce moment-là ou au moment où les pays qui exportent 80 pour cent de la production mondiale de cacao ou ceux qui en importent 70 pour cent auront déposé les instruments de ratification.

Le but primordial de l'accord est de veiller au bon ordre et à la stabilité du marché international du cacao. Jusqu'à présent, en effet, les prix, la production et les gains à l'exportation des pays en voie de développement producteurs de cette denrée de base étaient sujets à de grandes fluctuations. En instaurant un dispositif de contingentement à l'exportation et en créant un stock régulateur, l'accord contribuera à maintenir les prix entre 23 et 32 cents (É.-U.) la livre. La nouvelle stabilité du marché permettra en outre aux acheteurs de cacao dans des pays comme le Canada de mieux asseoir leur planification à long terme.

Les principaux pays producteurs de cacao sont le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Brésil et le Cameroun. Le Canada, dont les importations s'élèvent à 1,5 pour cent du total mondial, se classe au neuvième rang des importateurs de cacao.

Le Conseil des Arts aide aux boursiers de doctorat

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé récemment la publication de son Répertoire annuel de boursiers de doctorat, édition 1972. Destiné principalement aux employeurs canadiens en quête de spécialistes des humanités et des sciences sociales, ce répertoire fournit des renseignements

utiles sur 1,045 boursiers du Conseil des Arts qui font actuellement leur troisième ou leur quatrième année d'études de doctorat.

Le répertoire a été distribué à plus de mille personnes ou institutions: doyens et directeurs de département des universités canadiennes, compagnies privées et agents du personnel au service de la fonction publique. D'autres exemplaires ont été mis à la disposition des Centres de main-d'œuvre du Canada et de l'Association des universités et collèges du Canada.

Pour la première fois, le Conseil a eu recours aux étudiants eux-mêmes pour la préparation de ce répertoire. En mai dernier, il a envoyé un questionnaire à 1,365 boursiers, et les renseignements recueillis lui ont permis de compléter son information. (Les deux premières éditions du répertoire étaient fondées sur les dossiers des boursiers.)

Le répertoire groupe les boursiers selon leur discipline et fournit les renseignements suivants: l'âge de l'étudiant, sa spécialité, la date où il s'attend à terminer ses études, les diplômes déjà obtenus, et la date où il sera disponible pour un emploi.

Timbre en l'honneur de Monseigneur de Laval

Un timbre de 8 cents sera émis pour célébrer le 350^e anniversaire de la naissance de François de Montmorency-Laval qui fut l'un des bâtisseurs de la Nouvelle-France et joua un rôle important dans l'histoire du Canada. Ce timbre sera émis par les Postes canadiennes le 31 janvier 1973.

Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec, contribua grandement à l'essor et à la réorganisation de la Nouvelle-France. Il encouragea les établissements d'éducation que possédait déjà la colonie, et il en fonda de nouveaux tels que le Grand séminaire de Québec, en

1663, et le Petit séminaire de Québec, en 1668. Il fonda également l'École des arts et métiers de Saint-Joachim et une petite école où les enfants blancs et indiens pouvaient apprendre à lire et à compter.

Monseigneur de Laval naquit le 30 avril 1623, à Montigny-sur-Avre, dans la région de Chartres, en France. Il reçut son instruction chez les Jésuites, à La Flèche, et fut ordonné prêtre en 1647. Avec le titre d'évêque de Pétrée, il fut nommé Vicaire apostolique de Nouvelle-France et s'embarqua pour Québec en 1659. En 1674, il devint évêque de Québec. Pendant les trente années de son épiscopat, Monseigneur de Laval fonda en moyenne une paroisse par an. Il mourut à Québec le 6 mai 1708, quelque cinquante ans après son arrivée en Nouvelle-France.

Études lacustres et gestion des pêcheries

Les ressources hydrauliques et halieutiques de l'Ontario sont tellement vastes que l'on n'a jamais encore fait le compte exact des lacs de la province. On estime qu'il pourrait y en avoir jusqu'à 400,000 dont la plupart abritent des ressources halieutiques ou pourraient être aménagés à cette fin.

Pour assurer une gestion rationnelle de cette importante ressource renouvelable, il faut reconnaître les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des lacs. La collecte efficace de ces données, leur analyse et l'établissement de dossiers complets sur les lacs exigent une étude uniforme et bien organisée. Après avoir terminé ces études, on peut mettre l'informatique à contribution pour la compilation des rapports.

Les études lacustres forment une partie intégrante des programmes de gestion des pêcheries depuis la création d'un service chargé de faire l'inventaire des ressources halieutiques, et notamment de coordonner l'inventaire des lacs et des cours d'eau. En se fondant sur les résultats des études lacustres, on peut établir si les lacs sont propres à l'alevinage et de quelles espèces de poisson les ensemençer. Les études menées à

